



ERIGERE S'IMPLANTE A VILLEJUIF : 19 LOGEMENTS LIVRÉS EN USUFRUIT LOCATIF SOCIAL AU CŒUR D'UNE COMMUNE ATTRACTIVE

ERIGERE livre 19 logements en usufruit locatif social au sein d'une résidence de 79 logements, en plein cœur de Villejuif. Cette opération issue d'un démembrement de propriété a été imaginée par PERL, société pionnière d'un modèle immobilier fondé sur le partage temporaire de l'usage et de la propriété. Elle permet ainsi à Erigere de financer sa première implantation à Villejuif, commune attractive du futur Grand Paris.

19 logements sociaux modernes livrés au sein de la résidence Stalingrad-Louis Aragon, à Villejuif

Au sein de la résidence Stalingrad-Louis Aragon de 79 logements, 1 commerce et 71 emplacements de stationnement en sous-sol, à proximité immédiate du métro Villejuif-Louis Aragon et de nombreux commerces, cette opération de livraison de 19 logements sociaux correspond à la nouvelle stratégie d'Erigere : s'implanter au cœur des bassins d'emploi, à proximité de réseaux de transports dense, pour un cadre de vie de qualité et attractif.

Les 19 logements cumulent une surface habitable de 1 173 m². Conçus par l'agence Cussac Architectes et réalisés par Kauffamn & Broad, dans un style contemporain et végétalisé, chaque logement certifié RT 2012, allant du T2 au T5, bénéficie du chauffage collectif au gaz et d'un extérieur, balcon ou jardin. 19 places de stationnement en sous-sol sont également prévues pour les logements à partir du T3.

Très qualitatifs, ces logements entrent dans le quota de logements sociaux de la loi SRU. Leur coût de 2 millions d'euros, bien inférieur à leur valeur en pleine propriété permet à Erigere de s'implanter dans une commune attractive et aujourd'hui très tendue (zone A Bis).

L'usufruit locatif social : une porte d'entrée dans des communes attractives en zones tendues

Pour son financement, Erigere s'est adossé à PERL qui fait du démembrement de propriété sa marque de fabrique. Pendant la durée totale de l'usufruit, soit 15 ans, ces logements seront loués par Erigere à des ménages sous condition de ressources moyennant des loyers PLS. Un mécanisme qui permet à Erigere de trouver un équilibre financier : les loyers perçus couvrant les remboursements du prêt souscrit sur la durée de l'usufruit. Dans cette opération Erigère n'a, en effet, pas eu recours à un financement sur fonds propres.

D'autres opérations bénéficiant d'un financement similaire sont prévues à Meudon et Villejuif. Erigere entend continuer à livrer d'autres logements de qualité aux loyers abordables, dans des bassins d'emplois et proches de toutes les commodités.

À propos d'Erigere

ERIGERE est une filiale du Groupe Action Logement, son actionnaire majoritaire. Son cœur de métier est de **développer le locatif social (et intermédiaire) en finançant et construisant des logements, et en accompagnant les salariées et salariés dans leur parcours résidentiel**. ERIGERE dispose en 2019 d'un parc de **15 500 logements en Île-de-France**, coordonné par **220 collaborateurs** et collaboratrices participant à sa construction, son acquisition et sa gestion. Numéro 3 du logement social privé au sein du Groupe Action Logement, ERIGERE répond ainsi à une **mission d'utilité publique : produire et proposer des logements à proximité du lieu de travail des salariés, dans des conditions de loyers modérés**. Erigere est présidé par Fabrice Le Saché et dirigé par Stanislas Jobbé-Duval.

Contacts presse :

Hopscotch Décideurs

Agnès Vieu

avieu@hopscotch.fr

06 62 89 34 56

Paul Caillaud

pcaillaud@hopscotchcapital.fr

06 46 40 36 85